

AUVERGNE

RHÔNE-ALPES

AMBITIONS BIOGAZ 2023

À travers six objectifs phares, socles de la Charte Auvergne-Rhône-Alpes Ambitions BIOGAZ 2023, les partenaires signataires s'engagent à accélérer le développement vertueux de la méthanisation en région.

- RENFORCER LA MOBILISATION ET LA VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES MÉTHANISABLES
- FACILITER L'ÉMERGENCE ET LA CONCRÉTISATION DES PROJETS
- ADAPTER L'INFRASTRUCTURE GAZIÈRE
- FAIRE PROFITER LES NOUVEAUX PROJETS DU RETOUR D'EXPÉRIENCE RÉGIONAL
- SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE RÉGIONALE
- EXPÉRIMENTER ET INNOVER

” **Pascal Mailhos**, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
L'État porte des objectifs ambitieux pour développer la méthanisation au niveau régional. La charte de partenariat traduit l'engagement de chacun des acteurs régionaux pour œuvrer ensemble dans cette trajectoire.

” **Éric Fournier**, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de l'Environnement et l'Énergie
La méthanisation est l'une des trois filières prioritaires que la Région souhaite développer dans son SRADDET* à l'horizon 2030 avec une multiplication par 13 des GWh produits par rapport à 2018 dans le respect de l'approvisionnement local et des retombées économiques sur nos territoires.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AMBITIONS BIOGAZ 2023

une nouvelle organisation régionale

PILOTAGE ÉTAT - RÉGION
de la politique
de transition énergétique

**Comité stratégique régional
transition énergétique**

Comité de pilotage du SRB



Comités départementaux de transition énergétique

Échanges entre référents administratifs (État, Région, ADEME et département), et porteurs de projets

CONTACTS
DDT et Région



Comité méthanisation

GESTION OPÉRATIONNELLE
Signataires de la charte
régionale 2019-2023

**Groupes de travail
thématiques**

en lien avec les 6 objectifs de la charte



**Des journées régionales
pour tous les acteurs de la filière**

« pour les professionnels »

Développement économique / innovation

CONTACTS

AFG CENTRE EST, AURA-EE ET TENERRDIS

« pour les institutionnels »

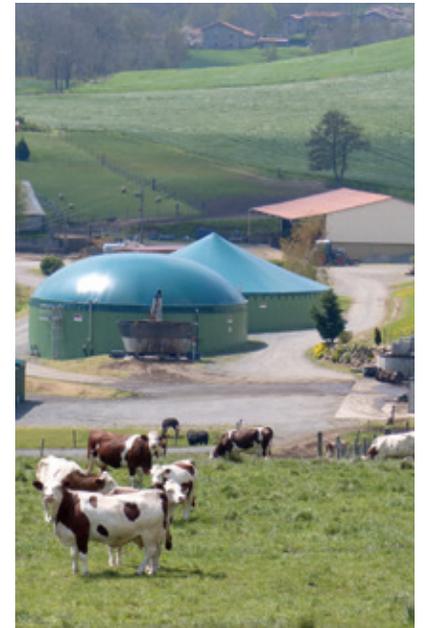
Partage d'informations réglementaires

CONTACT
DREAL

« de retours d'expériences »

Actualités et partage d'informations

CONTACTS
ADEME ET AURA-EE



Robert Forez Énergie,
Verrières-en-Forez (42)

” Jérôme d'Assigny, directeur régional
Auvergne-Rhône-Alpes - ADEME
Avec cette nouvelle organisation, nous souhaitons
collectivement faciliter le parcours des porteurs
de projets et valoriser les entreprises de la région.

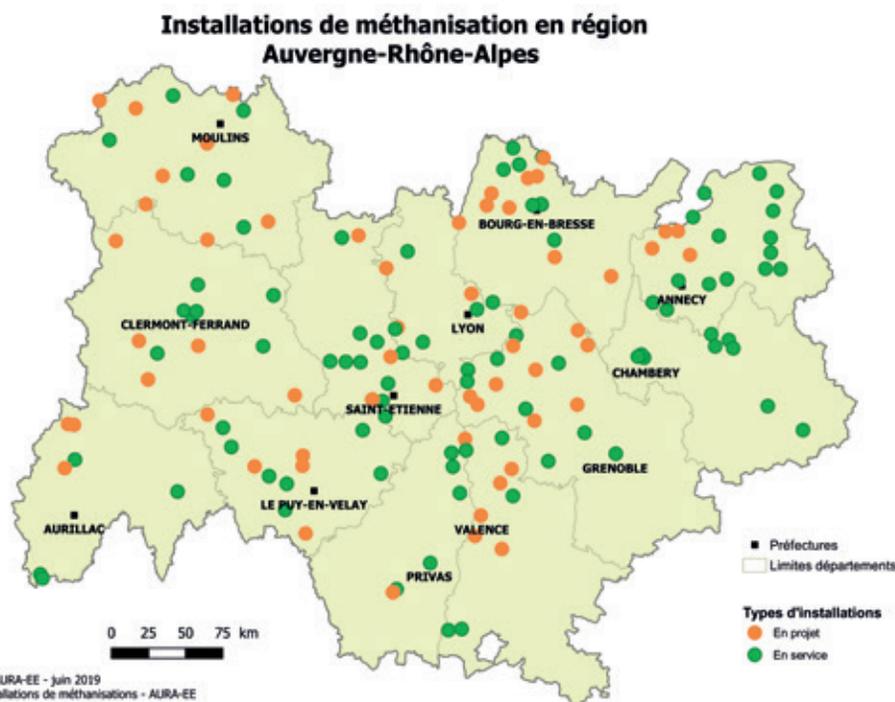
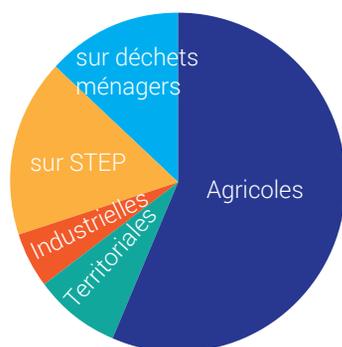
LES INSTALLATIONS EXISTANTES (premier semestre 2019)

120 GWh de biométhane injectés dans le réseau de gaz

93 unités en fonctionnement

300 GWh valorisés par cogénération

Répartition des 93 unités en fonctionnement et 61 en développement par secteur



LES AMBITIONS RÉGIONALES

Ambitions 2023

- > 180 unités en service
- > 1 075 GWh injectés dans le réseau de gaz
- > 480 GWh valorisés par cogénération

Ambitions 2035

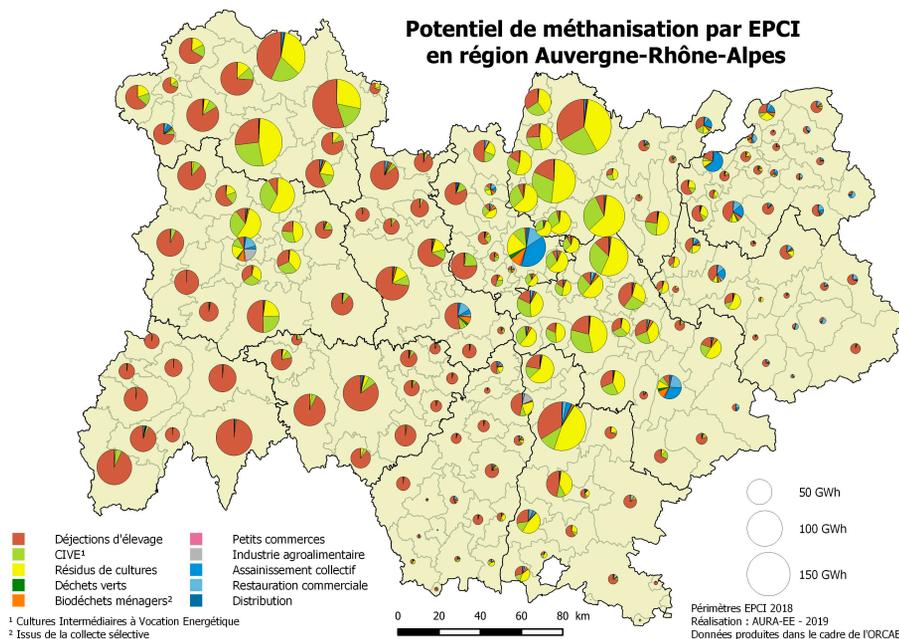
- > + 600 méthaniseurs supplémentaires (par rapport à 2018)
- > + 5 500 GWh produits

Selon le Schéma régional biomasse (SRB) « scénario » intégré au SRADDET

LE POTENTIEL

La région bénéficie d'un fort potentiel avec **12 millions de tonnes** de matière brute mobilisable à 90 % agricole : effluents d'élevages, résidus de cultures et cultures intermédiaires à vocation énergétique. En zone urbaine, biodéchets et boues de stations d'épuration constituent les principaux gisements.

Gilbert Guignand, président de la Chambre régionale d'agriculture
 La méthanisation représente une opportunité d'avenir pour l'agriculture qui gardera un objectif prioritaire de production alimentaire.



¹ Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique
² Issus de la collecte sélective

Périmètres EPCI 2018
 Réalisation : AURA-EE - 2019
 Données produites dans le cadre de l'ORCAE

AGIR LOCALEMENT

PORTEURS DE PROJETS : Qui contacter ?

En fonction de la nature de votre projet et de son état d'avancement, les interlocuteurs ci-dessous sont à votre disposition.

ÉMERGENCE DE PROJET

Quoi ?

Toutes les ressources régionales
Pré-étude, accompagnement technique des projets agricoles
Contexte réglementaire

Qui ?

AURA-EE
Chambres d'agriculture
DDT

1

PHASE D'ÉTUDE

Quoi ?

Liste des prestataires privés
Accompagnement des projets agricoles
Faciliter les démarches administratives
Identifier les capacités d'injection biométhane
Obtenir des aides financières pour les études

Qui ?

ADEME - AURA-EE
Chambres d'agriculture
DDT
GRDF
ADEME - Région

2

INVESTIR

Au-delà des tarifs d'achat de l'électricité ou du biométhane qui assurent une rentabilité tout au long de la vie de l'unité de méthanisation, les subventions régionales ou locales sont un levier important pour la concrétisation des projets.

Quoi ?

Subventions publiques aux investissements
Consolidation du capital, apports en fonds propres
Financeurs autres

Qui ?

Guichet unique Région / ADEME - Départements - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (STEP)
Fonds OSER EnR
Bpifrance - investissements participatifs - banques

3

Pour rencontrer les acteurs de la filière tout au long de votre démarche projet, participez aux journées « retours d'expériences » - Contacts : ADEME - AURA-EE.



Retrouvez tous les contacts des organismes cités sur enauvergnerhonealpes.org - Rubrique Biogaz

BPI : Banque publique d'investissement

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Jean-Pierre Bes, directeur du réseau Bpifrance Auvergne-Rhône-Alpes

La transition énergétique est un axe stratégique pour Bpifrance. Le potentiel de la filière méthanisation fait de son développement un enjeu essentiel pour le territoire, source d'opportunités économiques et d'emplois.

ENTREPRISES DE LA FILIÈRE : Rejoignez les réseaux

et groupes de travail régionaux

Deux groupes de travail, en lien avec le comité méthanisation institué par la charte, sont à votre disposition pour échanger avec d'autres entreprises sur vos besoins et attentes et mettre en place des actions pour accélérer le développement de la filière (contacts : AFG Centre-Est, ADEME et AURA-EE) :

- groupe de travail « développement économique »
- groupe de travail « innovation » (en collaboration avec le pôle de compétitivité Tenerrdis)

” **Didier Saussier**, directeur clients territoires sud-est, GRDF
président de l'AFG Centre-Est
Auvergne-Rhône-Alpes est riche d'entreprises qui oeuvrent au développement de la filière biogaz et biométhane. Elles innovent, créent de l'emploi, exportent et investissent dans des sites de production en région.

FOCUS

Les aides à la décision de l'ADEME

Les études de faisabilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment pour le montage des projets agricoles, sont subventionnées, au fil de l'eau, par l'ADEME à hauteur de 50%, sous réserve de faire appel à des prestataires indépendants.

FOCUS

STARTER EnR - Dispositif d'amorçage et de développement de projets de production d'énergies renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Le dispositif STARTER EnR permet d'accompagner les porteurs de projets de production d'énergies renouvelables sur deux types de prestations : réalisation d'études (ex. aide à la définition du business plan) et missions d'appui-conseil (ex. accompagnement à la concertation, gouvernance et montage juridique). Tout porteur de projet potentiellement intéressé par le dispositif STARTER EnR est invité à contacter le gestionnaire du dispositif à l'adresse suivante :

dev-enr-aura@auvergnerhonealpes.eu

” **Georges Seimandi**, délégué territorial Rhône Méditerranée GRTgaz
Pour réussir l'ambition régionale sur la méthanisation, GRTgaz adaptera ses réseaux afin de favoriser l'injection de biométhane et créer ainsi de la solidarité entre territoires producteurs et territoires consommateurs.

” **Laurent Roy**, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
L'Agence de l'eau promeut l'innovation pour accélérer l'avènement de la station d'épuration du futur et soutient, avec des aides remboursables, les opérations de méthanisation des boues visant à produire du biogaz.



EARL Guy, Pont d'Ain (01)

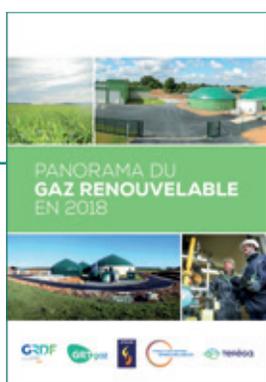
DES RESSOURCES

où trouver de l'information

- > **La charte fondatrice de la nouvelle organisation régionale** - enauvergnerhonealpes.org Rubrique Biogaz
- > **Le Schéma régional biomasse (SRB) Auvergne-Rhône-Alpes**, un outil de pilotage et de suivi - enauvergnerhonealpes.org Rubrique Biogaz
- > **Information générale sur la méthanisation** - auvergne-rhone-alpes.ademe.fr
- > **L'injection biométhane** - injectionbiomethane.fr
- > **L'accompagnement des projets agricoles** - aura.chambres-agriculture.fr
- > **Les aides à l'investissement, guichet unique Région / ADEME** - <https://bit.ly/2JAOQjO>

Un centre de ressource - Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)

- > Toutes les informations utiles pour votre projet : contacts, données biogaz, cartes des installations, etc. - enauvergnerhonealpes.org Rubrique Biogaz
- > Visualisation cartographique du potentiel méthanisable - <https://terristory.fr>
- > Des documents de référence téléchargeables en ligne



LES PARTENAIRES

qui s'engagent à travers la charte



Partenaires associés : AFG Centre Est - Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises - Tenerrdis - Biovalo - Enedis - organismes de formation

